



Résolution 2026-02-R03

Détermination de la délégation au Congrès triennal 2026

ATTENDU QUE le Congrès triennal du Syndicat des employé-e-s de l'impôt se tiendra du mercredi 22 juillet au samedi 25 juillet 2026, à Montréal ;

ATTENDU QUE la section locale 10005 a procédé à l'analyse des lettres d'intérêt reçues pour y déterminer sa délégation ;

IL EST RÉSOLU QUE la délégation officielle de la section locale 10005 au Congrès triennal 2026 soit composée des personnes suivantes :

- Julien Nobert
- Sabrina Williams
- Armand Leudjie
- Kelly Pothier
- Andréanne Vézina
- Caroline Garceau

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE Pierre-Paul Lavoie et Paul Galbas, également membres de l'exécutif de la section locale, assistent au congrès à titre d'observateurs, aux frais de la section locale, considérant que les coûts associés aux délégués officiels sont couverts par le national ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE Pierre-Paul Lavoie et Paul Galbas, soient désignés substituts dans cet ordre, puis les délégués d'informations qui le désirent, par ordre aléatoire.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE le seul moyen de transport sera une navette de groupe au coût soumissionné de 830 \$ et qu'aucun autre frais de déplacement ne sera couvert.

Proposé par Sabrina Williams

Secondé par Caroline Garceau